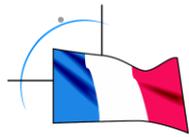




Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Commission
nationale française
pour l'UNESCO

Paris, le 25 avril 2020

LE PRÉSIDENT

C/YSG/AM/CG n° 077

Madame Patricia Granet-Brunello
Présidente du Géoparc de Haute-Provence,
Maire de Dignes et Présidente de Provence
Alpes Agglomération
BP 30156
Montée du Parc Saint-Benoît
04990 Digne-les-Bains
granet.maire@dignelesbains.fr

Madame la Présidente,

La Commission nationale française pour l'UNESCO a le plaisir de vous féliciter pour le renouvellement du label Géoparc mondial du Géoparc de Haute-Provence. A travers ce beau Programme, la France est fière de s'engager avec toujours plus d'enthousiasme et d'efficacité dans la préservation de ses richesses naturelles dans le cadre d'un développement inclusif et durable.

Les recommandations du Conseil des Géoparcs mondiaux UNESCO devraient pouvoir aider le Géoparc de Haute-Provence à davantage développer son activité et son attractivité en tant que site d'intérêt géologique en phase avec le concept de l'UNESCO de protection globale, d'éducation, de développement durable associant conservation et développement éthique tout en impliquant les communautés locales.

Veillez agréer, Madame la Présidente, l'expression de ma considération distinguée.



Yves Saint-Geours

c.c.:

Comité National des Géoparcs de France

Délégation permanente de la République française auprès de l'UNESCO